

2/6/70

Discours de U. Lalle

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames, Messieurs,

Mes premiers mots seront pour vous remercier, Monsieur le Secrétaire Général, des paroles aimables que vous m'avez adressées et vous dire, Monsieur le Président et mes chers amis, ma gratitude profonde pour la satisfaction que vous m'avez apportée en me désignant comme membre d'honneur de l'Académie du Vin de France.

Je dirai néanmoins que ma joie se teinte d'une certaine confusion à me voir, de ce fait, placé aux côtés de deux princes impériaux, d'un ancien Président du Conseil et de deux ambassadeurs de puissances amies. Soyez assurés que j'essaierai d'être digne de votre confiance.

Et maintenant, Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire le plaisir que j'éprouve à vous retrouver ce soir. Vous appartenez à cette classe de hauts fonctionnaires qui honorent la fonction publique : que ce soit comme Préfet, Directeur des Affaires Communales Départementales, à la Direction de la S.N.C.F., vous avez su faire apprécier vos solides qualités de grand administrateur.

Votre fonction actuelle de Procureur Général près de la Cour des Comptes, qui devrait nous imposer une certaine réserve, vous a apporté -au contraire- grâce à votre amabilité souriante, à votre loyauté, à votre grande simplicité, l'estime et l'amitié de tous ceux qui ont eu l'honneur de vous connaître.

Quant à votre Secrétaire Général, Monsieur BARRILLOT, j'oserai dire, mon vieil ami BARRILLOT, je lui pardonne d'avoir publiquement rappelé mon mauvais caractère, en évoquant notre première rencontre, il y a 24 ans.

Je me souviens en effet, mon cher ami, de cette Commission d'Enquête sur le vin et de cet interminable défilé de témoins de tous ordres. Je me souviens de votre audition où, avec beaucoup de finesse et une certaine ironie, vous aviez répondu avec facilité aux questions posées, laissant d'ailleurs apparaître le peu d'intérêt que vous attachiez à de tels interrogatoires. Je vous ai peut-être quelque peu retourné sur le grill, mais je dois avouer que vous vous en êtes parfaitement tiré.

Par la suite, et à maintes reprises, j'ai pu apprécier vos qualités de chef de service des boissons, au Ministère des Finances. Intelligent, travailleur, nullement conformiste, vous avez toujours su affirmer votre position, et, parfois même, vous opposer à votre propre direction.

A ce sujet, je me permets de rappeler le combat que vous avez mené, en 1949, contre l'importation de vins d'Espagne, affirmant hautement que la soudure se ferait et évitant ainsi des importations inutiles, et vous aviez raison.

Mon cher ami, peut-être par la suite, certains esprits mesquins vous ont fait payer cher votre attitude réaliste et courageuse. Mais

l'estime que tous les vigneronns de France vous portent et l'amitié qui vous lie à beaucoup d'entre eux, demeurent pour vous, je n'en doute pas, la meilleure récompense.

Je veux également saluer respectueusement tous les Membres de cette Académie, à travers lesquels je retrouve de nombreux visages amis et vous me permettez, j'en suis sûr, d'évoquer la mémoire de quelques grands disparus : vos anciens présidents, Monsieur le Baron Leroy, cet homme incomparable à l'intelligence exceptionnelle qui, tout au long de sa vie, a défendu chez nous et à travers le monde le vin de qualité, et Monsieur de LUR SALUCE, cet aimable Bordelais, propriétaire de Château-Eyquem ; homme exquis, à l'avis toujours mesuré, dont la compétence fut toujours appréciée dans le monde viticole.

Nous aurons aussi une pensée émue pour deux Bourguignons bien connus de tous : Le Marquis d'ANGERVILLE, heureusement remplacé par son fils et Henri GOUGES, ce pur vigneron de Nuits-St-Georges : deux hommes qui, par leur courage, leur autorité, et leur claire vision du problème bourguignon, ont su donner à leur région à la fois les structures indispensables et l'esprit de discipline, seul capable d'assurer à nos vigneronns un heureux destin.

De tels hommes, et je n'en doute pas, d'autres encore que je n'ai pas l'honneur et la joie de connaître, font hautement présager de votre Académie. Aussi, ai-je voulu mieux saisir sa raison d'être : c'est pourquoi, très attentivement, j'ai lu vos statuts et notamment l'article 2 :

"L'Académie a pour objet la défense et la vulgarisation des Vins de France, l'éducation du public, la lutte contre les fraudes, les tromperies et même l'ignorance pouvant nuire à la renommée de ces vins".

Quelle belle mission que la vôtre, chers Messieurs, et belle aussi la manière que vous avez de la remplir ! Cette alliance de l'intelligence et du désintéressement que vous mettez dans votre action, est une chose si rare aujourd'hui, qu'elle mérite d'être publiquement signalée.

Défense et vulgarisation du Vin de France, c'est déjà tout un programme ! si ces vins ont conquis et doivent continuer à satisfaire la clientèle française et étrangère, c'est par la qualité qu'ils assurent leur triomphe.

N'oublions pas que c'est au milieu d'une cour brillante, que le vin représente dans le monde la qualité française, aux côtés des parfums -mais n'a-t-il pas, lui, les siens, frais ou capiteux-, des bijoux -mais n'a-t-il pas, lui aussi, ses rubis-, aux côtés des modes enfin -mais n'a-t-il pas lui aussi sa robe et son élégance, son charme et sa distinction-.

Oui, nos grands vins sont bien les ambassadeurs du bon goût et du prestige français.

Avoir pour but de les faire connaître, déguster, apprécier, comparer, sous leurs aspects les plus variés, c'est une mission bien française.

Si le mot "France" évoque pour beaucoup d'étrangers une silhouette féminine élégante, il évoque aussi une bonne table où les mets et les

vins rehaussent réciproquement leur saveur. Mais, avouez-le, qu'y a-t-il de plus séduisant que ces deux images réunies ?

Par ailleurs, il est toujours vrai que l'étranger qui découvre nos vins désire connaître les hommes et les régions qui les produisent. C'est là que des relations se créent, et que naît une amitié que nous aimerions voir régner entre tous les peuples du monde.

On ne peut dire, bien sûr, que le vin est nécessaire à la vie, mais nul ne saurait contester, non plus, qu'il la rend plus agréable.

C'est le vin qui apporte la chaleur et la joie au cœur des entretiens et qui crée le climat favorable à la communication dont notre époque a tant besoin. Il serait temps, chez nous comme ailleurs, que l'humour et la cordialité remplacent enfin la hargne et la violence.

N'est-ce pas dans cet esprit que vous entendez votre première mission ?

Quant à la lutte contre les fraudes et les tromperies, j'en ai depuis toujours reconnu l'importance. Nous attachons tous un très grand intérêt au respect de l'origine de nos vins, à la valeur du nom qui en est le symbole et nous avons tous au cœur le souci d'en faire respecter l'authenticité.

C'est au Portugal que l'on produit le Porto en Espagne le Xérès, mais il n'est de vrai Champagne qu'en Champagne et de vrai Bourgogne qu'en Bourgogne.

Le prix d'un vin est un point que l'on peut toujours discuter, mais on ne doit jamais avoir à en discuter la qualité. La seule position possible sur le problème de l'authenticité, c'est l'intransigeance.

C'est dire combien cet article de vos statuts a retenu mon attention, d'autant plus que s'y ajoute la lutte contre l'ignorance, loyalement, j'oserais dire aussi, parfois contre la mauvaise foi.

Oui, Mesdames et Messieurs, c'est rendre un bien mauvais service à la France et à sa plus belle production nationale, que de vouloir nourrir les esprits crédules, inquiets, ou chagrins de quelques slogans, où la vérité déformée, tendancieuse, n'a plus qu'une lointaine ressemblance avec la vraie vérité.

Quant à nous, nous avons toujours lutté contre l'alcoolisme ; nous avons toujours dit non à l'abus de la consommation de boissons alcoolisées, comme nous avons dit également non à l'abstinence pour un homme normal et sain, mais nous avons toujours dit oui à l'usage modéré du vin et notamment du vin de bonne qualité.

Nous redirons que nous aimerions mieux voir notre jeunesse consommer comme ses aînés un peu de vin ~~au lieu~~ que la voir s'adonner parfois aux drogues de toute nature, véritables poisons de l'âme et du corps. Ce serait préférable à la fois pour sa santé et pour l'avenir de la race.

Pour ma part, je ne veux plus penser, ce soir, qu'au vrai et sain plaisir qui est celui d'un cercle d'amis réunis autour de bonnes bouteilles et de quelques précieux souvenirs, dans lesquels est toujours présent l'homme, l'homme aux mille visages, mais au coeur universel,

cherchant à travers le monde la concorde et la paix.

C'est à cette amitié loyale et sincère, c'est à cette paix, plus fraternelle et plus humaine que je vous demande, Mesdames et Messieurs, de lever votre verre.

Paris, le 2 Juin 1970